

Compétition de patinage artistique à roulettes

LA ROCHELLE
Gymnase des Parcs

Samedi 20 Avril 2019
au
Lundi 22 Avril 2019

Solo et couple Danse
Solo et couple Artistique
Patinage de Groupe

Catégories Départementales, Régionales et Nationales

Compétition ouverte à tous les clubs français

Entrée gratuite

Contacts : 05.46.67.91.01 / 06.67.98.80.54 / 06.19.16.83.33

LIEU

**Gymnase des Parcs
7 Rue Léonce Mailho
17000 La Rochelle**

Le gymnase est situé en centre-ville, face à l'entrée de la piscine. Il existe une ligne de bus direct illico de la gare au gymnase passant par le centre ville.

PISTE

**Sol: Parquet
Dimension: 20 x 40
Roues conseillées: Panthère**

RESTAURATION

Service de restauration rapide assuré sur place.

CONTACT ORGANISATION

Le trophée des 3 îles est organisé par la Commission Artistique de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Mme Martine Segat	05.46.67.91.01
	06.67.98.80.54
Mlle Claire Segat	06.19.16.83.33

Règlement Spécialité Artistique

COUPLE

Catégorie départementale:

durée 2'00 (+/-10'') (musique libre)

- 2 portés isolés différents (les portés au-dessus de la tête sont interdits)
- 2 sauts isolés différents en parallèle
- 1 saut lancé
- 1 pirouette en parallèle
- 1 spirale arabesque Hr
- une série de pas (cercle, serpentine, médiane, diagonale) départ à l'arrêt avec au moins 2 retournements différents ;

Catégories nationales :

Identique catégories CPA (voir règlement technique CPA 2019).

SOLO

Catégories départementales :

Les niveaux 1, 2 et 3 en artistique n'ont pas de contrainte d'âge

Le niveau 4 en artistique est ouvert de jeunesse à sénior

Niveau 1 : durée 2' (+/- 10'') (musique libre)	<ul style="list-style-type: none">•faire une série de croisés avant et arrière dans les deux sens, incluant un retournement au choix•une série d'attitudes**,•une séquence chorégraphique de 15 secondes minimum ;•un saut de valse,•deux demi-tours le dernier sur un pied,•une toupie,
Niveau 2 : durée 2'30 (+/- 10'') (musique libre)	<ul style="list-style-type: none">•une série de pas*,•une séquence chorégraphique d'attitudes**,•trois sauts isolés : saut de de valse, salshow, boucle piquée ;•deux pirouettes debout isolées

<p>Niveau 3 :</p> <p>durée 2'30 (+/- 10'') (musique libre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •une séquence chorégraphique d'attitudes**, •une série de pas* départ à l'arrêt avec au moins 4 retournements différents ; •trois sauts simples isolés différents •une combinaison de deux à trois sauts, chaque saut ne peut être présenté que deux fois au maximum si un saut est présenté deux fois, il doit être présenté au moins une fois en combinaison ; •une ou deux pirouettes isolées debout différentes •une combinaison de pirouettes debout ;
<p>Niveau 4 :</p> <p>durée 2'30 (+/-10'') (musique libre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •une séquence chorégraphique d'attitudes**, •une série de pas* départ à l'arrêt avec au moins 4 retournements différents ; •deux à quatre sauts isolés différents parmi tous les sauts simples plus Axel, •une à deux combinaisons de deux à quatre sauts simples maximum, si un saut est présenté deux fois, il doit être présenté au moins une fois en combinaison ; •deux à trois pirouettes dont une pirouette combinée obligatoire (pirouette de classe A interdite) chaque pirouette ne peut être présentée que deux fois au maximum, si une pirouette est présentée deux fois, elle doit être présentée au moins une fois en combinaison ;

***Série de pas : trajectoire au choix (cercle, serpentine, médiane, diagonale) départ à l'arrêt obligatoire**

****Séquence chorégraphique d'attitudes : 2 positions différentes minimum (exemple : pivots, canadiennes, fentes, aigles, cygnes, arabesques, etc ...) et 2 pas maximum sont autorisés entre chaque attitude (chaque pose de pied constitue un pas)**

Challenge :

Les catégories et le contenu technique de chacune des épreuves est conforme au règlement technique régional 2018-2019 et du manuel des challenges 2019 téléchargeable sur le site de la FFRS,

Catégories :

U10 : patineurs nés en 2010 et après

U13 : patineurs nés en 2009, 2008 et 2007

U16 : patineurs nés en 2006, 2005 et 2004

Sénior : patineurs nés en 2003 et avant

Epreuves :

Le challenge est composé de 3 épreuves :

1. Epreuve technique
2. Epreuve de séquence de pas
3. Epreuve de danse

Chacune des épreuves est organisée en 3 niveaux de pratique (niveau1, niveau 2 et niveau 3).

Les patineurs doivent être engagés :

- dans leur catégorie d'appartenance (U10, U13...)
- dans leur niveau (niveau 1, 2 ou 3) pour chaque spécialité (technique, serie de pas,danse).Les niveaux peuvent être différents d'une spécialité à l'autre,

D'après le règlement technique régional du CRPA Nouvelle Aquitaine, il est possible d'engager des patineurs uniquement sur deux épreuves, avec obligatoirement un engagement sur l'épreuve de série de pas,

Catégories régionales :

Espoir – Cadet :Contenu technique

- Programme de 2 minutes 30 (+/- 10 secondes)
- 1 à 2 combinaisons de 2 à 4 sauts simples maximum
- 2 à 4 sauts isolés parmi tous les sauts simples, plus axel
- 2 à 3 pirouettes maximum dont une pirouette combinée obligatoire (pirouette de classe A interdit)
- Une série de pas en médiane, diagonale, cercle ou serpentine (départ à l'arrêt)
- Une séquence chorégraphique d'attitudes(1) en serpentine (deux lobes minimum avec deux positions différentes) – 2 pas maximum entre chaque attitude(2)

(1) = attitudes autorisées : les pivots, les canadiennes, les arabesques, les aigles, les cygnes, les fentes et deux pas maximum entre chaque attitude.

(2) = 2 pas maximum entre chaque attitude – Attention les pas s'entendent comme en danse imposée = chaque pose de pied constitue un pas – Pour ex : un chassé complet (pousse/chasse/pousse) est équivalent à 3 pas.

Jeunesse – Junior - Sénior :Contenu technique

- Programme de 2 minutes 30 (+/- 10 secondes)
 - 1 à 2 combinaisons de 2 à 4 sauts simples + axel maximum
 - 2 à 4 sauts isolés parmi tous les sauts simples, plus axel, double salchow et double boucle piquée
 - 2 à 3 pirouettes maximum dont une pirouette combinée obligatoire (pirouette de classe A interdit)
 - Une série de pas en médiane, diagonale, cercle ou serpentine (départ à l'arrêt)
 - Une séquence chorégraphique d'attitudes(1) en serpentine (deux lobes minimum avec deux positions différentes) – 2 pas maximum entre chaque attitude(2)
- (1) = attitudes autorisées : les pivots, les canadiennes, les arabesques, les aigles, les cygnes, les fentes et deux pas maximum entre chaque attitude.
- (2) = 2 pas maximum entre chaque attitude – Attention les pas s'entendent comme en danse imposée = chaque pose de pied constitue un pas – Pour ex : un chassé complet (pousse/chasse/pousse) est équivalent à 3 pas.

Catégories nationales :

Les catégories DN1 et DN2 artistique et le contenu technique sont conformes à la réglementation CPA en vigueur en 2019.

Les patineurs de catégorie nationale présentent uniquement le programme long.

Règlement Spécialité Danse

SOLO

Catégories départementales :

Les niveaux 1, 2 et 3 en danse n'ont pas de contrainte d'âge

Le niveau 4 en danse est ouvert de cadet à senior

Niveau 1 : contenu style danse du challenge 1

Niveau 2 : contenu style danse du challenge 2

Niveau 3 : contenu style danse du challenge 3

Niveau 4 : danse imposée du challenge n°3

plus une médiane départ à l'arrêt avec au moins 4 retournements différents et une séquence de pas chorégraphique (à partir de cadet) durée du programme 2' (+/- 10'')

Catégories régionales :

La catégorie régionale concerne uniquement les patineurs cadets à séniors.

Contenu technique :

- programme de 2 minutes (+/- 10 secondes)
- une séquence chorégraphique d'attitude (1), en serpentine (deux lobes minimum avec deux positions minimum) – 2 pas maximum entre chaque attitude
- une médiane départ arrêté ayant au minimum quatre retournements différents

(1) = attitudes autorisées : les pivots, les canadiennes, les arabesques, les aigles, les cygnes, les fentes et deux pas maximum sont autorisés entre chaque attitude,

Catégories nationales :

Identique catégories CPA (voir règlement technique CPA 2019)

En cas de surnombre d'inscrits à la compétition, une danse imposée pourra être supprimée. La danse imposée mise en compétition sera tirée au sort le jour de la compétition. Les coefficients appliqués seront modifiés en conséquence.

Espoir 1 et espoir 2 pourront être classés ensemble, suivant le nombre d'inscrits.

COUPLE

Catégories nationales et régionales :

Identique catégories CPA (voir règlement technique CPA 2019)

Règlement Spécialité Patinage de Groupes

Catégories nationales :

Identique aux catégories CPA (voir règlement technique CPA 2019).

Catégories régionales :

Identique aux catégories CPA (voir règlement technique CPA 2019).

- Toutes les catégories de groupes commencent à partir de mini
- La catégorie régionale sénior petit groupe ira de 9 à 15 patineurs et le contenu technique sera identique à celui de la précision junior en nationale, programme de 4 minutes (+/- 10 secondes)

INSCRIPTIONS

A adresser avant le 24 mars 2019 le bordereau d'inscription et le règlement à :

Martine SEGAT
24 Rue Porte Joie
17138 PUILBOREAU
Tel : 06 67 98 80 54 ou 05 46 67 91 01

Email : claire.segat@outlook.fr + copie à Mme Delphine GUITTON dguitton33470@gmail.com
+ delphine.digiandomenico@ville-gujanmestras.fr

MUSIQUES

Les musiques devront être envoyées par mail à : claire.segat@outlook.fr

Elles devront être nommées comme suit :

Discipline_Division_Catégorie_Epreuve_Nom_Prénom.MP3
(Exemple : Artistique_DR1_Mini_PL_DUPONT_Valérie.mp3)

(Exemple : Challenge_1_U13_DURAND_Paul.mp3)

Chaque patineur ou club devront être munis d'un double de leur musique (CD-R et/ou clés USB).

TARIFS

Spécialité	Engagement
Solo National	20,00 €
Couple National	30,00 €
Groupe	7,00 € par patineur (remplaçant y compris)
Solo départemental et régional	10,00 €
Couple départemental	15,00 €
Challenge	12,00 €

Règlement pour le trophée

Place	Point pour le trophée	
	Catégorie jusqu'à 10 patineurs	Catégorie avec + de 10 patineurs
1^{er}	10	20
2^{ème}	8	16
3^{ème}	6	12
4^{ème}	5	10
5^{ème}	4	8
6^{ème}	3	6
7^{ème}	2	4
8^{ème}	1	2

Le club qui obtiendra le plus de points toutes catégories confondues sera le vainqueur du trophée.

En cas d'égalité, le nombre de victoire de première place sera pris en compte et si toujours égalité, le nombre de deuxième place sera prise en compte et ainsi de suite jusqu'à départage.

Le trophée est remis en jeu chaque année. Il appartiendra définitivement au club qui l'aura gagné trois fois de suite.

REGLEMENT

Trophée des 3 îles 2019

La participation à cette compétition entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement. Le règlement national sera appliqué dans tous les cas particuliers non prévus au présent règlement.

Licences :

Tout participant doit être licencié compétiteur à la Fédération.

Chaque responsable de club remettra au Comité d'Organisation l'ensemble des licences, CD de ses athlètes engagés, et bordereau SACEM avant le début des premiers entraînements.

Engagements :

Les engagements doivent parvenir impérativement avant la date limite. Toute inscription ne parvenant pas à temps sera soumise à l'accord du Comité d'Organisation et donnera lieu à une indemnité forfaitaire.

Tirages au sort :

Les tirages au sort pour l'ordre de passage seront effectués avant la compétition par le programme de calcul afin de faciliter les préparatifs administratifs. Les participants peuvent se présenter dans plusieurs spécialités.

Musique :

Une seule musique doit être enregistrée par CD. Il ne sera accepté qu'un seul CD par participant et par programme présenté.

Le CD portera les indications suivantes : nom et prénom du patineur ou nom du groupe, catégorie, programme (imposé, libre, style dance), club, titre du morceau.

Tout CD non conforme pourra être refusé par le responsable de la sonorisation. Chaque patineur doit posséder un double de chacun de ses programmes ou l'entraîneur doit posséder un CD et/ou une clé USB comprenant l'ensemble des programmes de ses patineurs en indiquant précisément les numéros de piste par patineur.

Jurys :

Les jurys seront composés de juges officiels (régionaux, nationaux et internationaux suivant les catégories).

Ne seront acceptés à la table des calculateurs que les personnes ayant réussi à l'examen régional sous la responsabilité d'au moins un calculateur national.

BORDEREAU SACEM

CLUB : _____ **LIGUE :** _____

Nom du Patineur	Titre de l'œuvre	Auteur/Compositeur	Durée

A donner le jour de la compétition aux calculateurs.